

N° 0220 du 12 au 18 Juillet 2016- Prix : 250 F CFA

POLITIQUE/REFORMES CONSTITUTIONNELLES

ET INSTITUTIONNELLES : P.3

Le HCRRUN lance le débat



La table d'honneur à l'ouverture des travaux de l'atelier hier à Lomé

POLITIQUE/ADMINISTRATION/KPALIME :

Du désir de salir l'image et le travail entamé par le nouveau Préfet Bertin Koku ASSAN

Dans une correspondance en date du 20 juin 2016 adressée au nouveau Préfet de Kpalimé, Monsieur Bertin Koku ASSAN avec pour objet " Recours de doléances ", l'Association des Femmes Musulmanes pour le Développement Social de la dame Hawa ISHAK accusait le Préfet " d'ethnocentriste, de xénophobe, de sexiste, de radicalisme en conviction religieuse, de menace de jouissance, de despotisme, d'abus de pouvoir " ...*Suite page 5*

POLITIQUE/ ANNIVERSAIRE DES 25 ANS

DE LA CONFÉRENCE NATIONALE :

Une si longue marche pour la démocratie



P.2

Me Jean Yaovi Dégli, Membre du comité d'organisation

HOMMAGES AUX CINQ CASQUES BLEUS

DE LA MINUSMA TOMBÉS AU MALI :

Faure Gnassingbé : P.5 "Je suis fier de vous"



Faure Gnassingbé lors de la cérémonie d'hommage

ECONOMIE / CONSOMMATION :

Le niveau général des prix en hausse de 1,6% en Mai 2016



P.4

Sel de cuisine gros grains, seconde plus forte hausse (+105,2%)

EmploiTogo.com

Des annonces, des offres d'emploi, une banque de Cvs, des formations.

Journalemploi.com Tel 22 20 05 53

Météo

Mardi 12 Juillet 2016

Matin:

Orage

25°C

Après-midi:

Orage

28°C

LES NUMEROS VERT DE L'OTR

POUR SIGNALER TOUT FAIT SUSPECT VEUILLEZ COMPOSER

N° VERT

8280

Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT INFORMATION OU CONSEIL VEUILLEZ COMPOSER LE

N° VERT

8201

Renseignements

OTR

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Nuptia
Evenement-ciel

EDITO
Quand l'opposition bégaye

L'ÉPOQUE EST troublée. La violence et les intolérances sont en expansion. Les rebellions se développent. La fonction gouvernante est particulièrement lourde. Elle exige des qualités exceptionnelles : savoir faire preuve d'autorité et de tolérance, moderniser les institutions sans détruire le fragile équilibre national, développer l'économie tout en respectant la nature.

Les peuples sont à la recherche d'une nouvelle race de dirigeants modernes et audacieux, entreprenants et dynamiques.

Le Togo après des années d'autodestruction a retrouvé les chemins du progrès. Ses institutions ne sont pas parfaites mais elles assurent le développement du pays dans un cadre démocratique. Une réflexion nationale a été lancée par le Président de la République pour rechercher les progrès institutionnels destinés à moderniser la gouvernance et la participation des citoyens.

C'est un chemin plus tortueux qu'a choisi l'ANC en proposant des modifications institutionnelles déjà rejetées par l'Assemblée il y a peu comme la limitation du mandat présidentiel à deux fois cinq ans et l'institution d'un scrutin à deux tours.

Au lieu de réfléchir à des progrès institutionnels l'opposition bégaye en reproposant des textes déjà rejetés.

Le Togo mérite mieux qu'un disque rayé reproduisant à l'infini les mêmes sons.

Koffi SOUZA

**POLITIQUE/ ANNIVERSAIRE DES 25 ANS DE LA CONFERENCE NATIONALE :
Une si longue marche pour la démocratie**

Le 8 juillet 1991, s'ouvrait à la salle Fazao de l'hôtel 2 février à Lomé, la conférence nationale souveraine, une assise nationale qui a rassemblé les représentants de toutes les couches de la société togolaise et où de grandes décisions relatives à un Etat de droit ont été prises.

Pour commémorer les 25 ans de cette assise nationale, les délégués de diverses structures, notamment les partis politiques, les organisations de la société civile qui ont pris part à cette conférence, ont fait vivre à une assistance à l'Agora Senghor à Lomé, ce qu'il y ont vu et fait.

Plusieurs personnalités se sont prêtées à l'exercice, au nombre desquelles l'ancien Premier ministre, Yawovi Agboyibo. Pour Me Jean Yaovi Dégli, l'organisation de cette



Me Jean Yaovi DÉGLI, membre du Comité d'organisation

assise placée sous le thème : la conférence nationale souveraine, 25 ans après : bilan et perspectives ", vient à point nommé pour permettre au Togo de sortir de l'ornière.

" Il nous est apparu indispensable d'organiser cette assise parce que nous avons constaté que la conférence nationale qui a été la seule assise véritablement nationale en ce qu'elle a réuni tous les délégués de toutes les diverses couches des différents domaines qui animent la vie de la nation, avait fait des diagnostics et pris des décisions mais a donné malheureusement sur les mêmes problèmes qu'elle a voulu résoudre, alors que les décisions de cette conférence auraient pu changé la donne ", a indiqué Me Dégli, rapporteur du comité d'organisation.

" Si 25 ans après cette conférence nous retrouvons les mêmes problèmes et que nous faisons face aux mêmes comportements et au même refus d'avancée, ce qui nous a amené à cette conférence, il est indispensable de ressortir ce qui a été décidé pour voir si notre société n'aurait pas été mieux en appliquant les décisions et les recommandations qu'elle avait prises ", a-t-il ajouté.

Selon les informations, la conférence nationale souveraine a pris des décisions pour faire du Togo un Etat de droit où les droits et les libertés fondamentales sont respectés, où l'armée joue un rôle républicain. Elle a recommandé un exécutif bicéphale qui n'étouffe pas les autres pouvoirs, toutes choses qui se sont retrouvées dans la Constitution de 1992.

" Malheureusement, 25 après, le constat est fait que les décisions et recommandations de la conférence nationale n'ont pas été mises en œuvre. La seule qui a été respectée est la Constitution qui a été vidée de son contenu lors de la révision constitutionnelle du 31 décembre 2002 ", a déploré Me Dégli qui cite la répartition des pouvoirs, le rôle des différents organes, la limitation de mandats, la transparence dans les élections prévus par la Constitution de 1992. " La société nouvelle que la conférence nationale a voulu créer, nous en sommes encore à la recherche et à aller de crises en crises ", conclut-il. Ouverte le 8 juillet 1991, la conférence nationale souveraine a été clôturée le 28 août 1991.

Source: @ Afreepress

COMMUNIQUE

L'Association "DIEU EST AMOUR" dont l'objectif est de promouvoir l'amitié, la solidarité et d'œuvrer à l'épanouissement de ses membres à travers des réjouissances d'ordre social et culturel et surtout porter assistance par des actions de solidarité en dons de toute nature aux enfants démunis, était en fête le week end dernier.

Après quatre ans d'existence et deux ans officiellement, elle a tenu samedi 02 juillet dernier son Assemblée Générale où elle a fait le point de ses différentes activités. Et à l'issue des travaux, les membres ont procédé au renouvellement du Bureau Exécutif pour un mandat de deux ans à savoir :

Présidente : Josiane OKORIE-JOHNSON

Vice-Président : Pascal DJONDO

Secrétaire Général : Guy Mario ABALO

Secrétaire Général Adjoint, chargé de l'Organisation :

Olivier ANANI-TOULASSI

Trésorière Générale : Martine PAGNA

Trésorière Générale Adjointe : Catherine APEDO

1er Conseiller : Eugène TAMAKLOE

2ème Conseiller : Delphine Massan GBEBE

3ème Conseiller : Christine Adolé BLIVI

Deux Commissaires aux comptes ont été également élus :

Ginette DJONDO-JOHNSON et PIO Claire.

Au lendemain donc de ces travaux, les membres actifs, membres d'honneur, sympathisants et amis de "DIEU EST AMOUR" ont célébré le Premier anniversaire de l'Association dans l'Amour et la Fraternité. Sa Présidente Josiane OKORIE-JOHNSON a saisi l'occasion pour féliciter tous ceux qui de près ou de loin ont participé de diverses manières à la réussite de cette fête.

Le Secrétaire Général
Guy Mario ABALO

**Rendez vous tous les samedis
soir au Restaurant - Bar
RDV 20/20 sur la route
de Cacaveli.
Entrée libre et gratuite !
Ambiance Orchestre
live - Animation
RDV20/20 à Cacaveli, Lomé.**

TOGO EXPRESS
Imprimerie-Sérigraphie-Tampons-Reliure
(Tous travaux d'impression)
Adresse 141, Angle Rue LANDJO (Tokoin Tamé)
A coté du commissariat du 5ème arrondissement
BP : 5022 Lomé Togo
Tél : +228 22 61 46 08 / 23 38 54 11
Fax : +228 22 26 06 02
Cel : +228 90 15 98 06/98 10 33 08
Email : togoexpress07@yahoo.fr

**le numéro 1
des annonces
au Togo**

Achat Immobilier
Emplois Rencontres
Véhicules Location
Vente Plus...

www.togoannonce.com

LE MEDIUM
Hebdomadaire d'Informations #
Récépissé
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC
Adresse :
893, rue 19 Saint Joseph
01 BP : 450 Lomé
Tél : +228 22 37 86 99
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr
Maison de la Presse, Casier N° 78
N°RCCM : TG-LOM 2015A6516
NIF : 1000480972
N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur de la Publication :
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH
Directeur de la Rédaction :
Ali SAMBA
Rédaction :
Jacques Komi SOLETE
Crédo TETTEH
Ekoué SATCHIVI
Dodo ABALO
Dezzy HUTCHNER
B. Oguki ATAKPA
Ali SAMBA
Koudjoukabalou
René Beaugars
Infographie : JPB
Crédit photos : Kékéré Razak
Impression : ST Louis,
Doullassamé-LOME Tél : 22 22 10 45
Tirage : 2.500 exemplaires
Distribution : Dodo Abalo (90 97 52 56)

Reclamez tous les mardis
votre hebdomadaire
"Le Médium"
dans les kiosques et chez
vos marchands de journaux.
Prochaine parution
le mardi 19 Juillet 2016

POLITIQUE/REFORMES CONSTITUTIONNELLES ET INSTITUTIONNELLES : Le HCRRUN lance le débat

IL NE se passe plus un jour où on ne parle des réformes au Togo. L'opposition, notamment l'ANC en a fait son chemin de bataille depuis quelques années. Normal, puisque la CVJR a recommandé que ces réformes soient faites pour cimenter davantage l'unité nationale.

C'est sur cette lancée que le Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale initie depuis hier, un atelier national pour approfondir la réflexion sur le sujet et faire des propositions au gouvernement pour la mise en œuvre de ces recommandations.

Plus de faux pas

C'est le Premier ministre Sélom Komi Klassou qui a officiellement ouvert les travaux, invitant les participants à prendre conscience de leur responsabilité historique. " Nous mesurons tous l'importance de l'événement qui nous réunit aujourd'hui. Il s'agit de réfléchir et d'échanger sur les réformes politiques et institutionnelles à mener dans notre pays afin de stabiliser politiquement notre société" a lancé Komi Sélom Klassou, indiquant que l'on peut légitimement se poser la question de savoir pourquoi depuis (plus de 25 ans) les multiples initiatives prises à cet effet n'ont pas donné tous les résultats escomptés.

Il a convié alors les participants d'interroger l'histoire récente du pays. " En effet, le pays a connu plusieurs épisodes de crises sociopolitiques qui ont contribué à exacerber la méfiance entre les acteurs politiques et par ricochet ont affecté profondément le tissu social. C'est ainsi que les différentes approches de solutions préconisées en l'occurrence l'élaboration de la Constitution de 1992 par certains courants politiques du moment tout comme les amendements apportés à certaines dispositions de cette Constitution en 2002, cette fois-ci par d'autres forces politiques, sont entre autres, l'illustration parfaite que les réformes ne se feront au Togo " ni les uns sans les autres, ni les uns contre les autres", a dit Komi Sélom Klassou.

A lui de rappeler que cette situation a débouché sur des dysfonctionnements qu'il convient de corriger. " C'est dans cette dynamique que s'est inscrit l'APG signé le 20 août 2006 dans ce même hôtel afin de permettre à notre pays de se refaire sur de nouvelles bases" a-t-il ajouté avant d'ajouter que " nous ne devons plus échouer".

" Nous avons tous l'obligation de tout mettre en œuvre afin d'aller au bout de cette volonté commune. C'est dans cette optique que le présent atelier organisé par le HCRRUN et qui regroupe les personnalités politiques, des juristes, des sociologues, des historiens, des organisations de la société civile, des Institutions de la République, les partis politiques ou regroupement de partis politiques, les médias d'Etat et les médias privés, la chefferie traditionnelle, les autorités religieuses, les centrales syndicales, etc. aura pour mission d'explorer toutes les pistes susceptibles de contribuer à trouver des solutions idoines et durables pour notre pays" a indiqué le Premier Ministre.

Il ajoute : " Au regard des profils diversifiés des participants que vous êtes, sans perdre de vue la présence parmi vous des personnalités venues de pays amis ayant connu par le passé de pareilles difficultés, je reste convaincu qu'à la lumière de vos conclusions les attentes du peuple seront comblées".

" Au-delà de nos divergences, quelles qu'elles soient, nous devons comprendre que le Togo est notre patrimoine commun. A ce titre, nous avons l'impérieux devoir d'œuvrer pour l'agir et le vivre ensemble. Par ailleurs, face aux grands enjeux contemporains de développement mais aussi des menaces sécuritaires au plan mondial, il nous incombe de travailler pour relever ces défis et mettre ainsi le Togo, notre pays, en orbite pour son développement harmonieux dans la paix sociale, la stabilité et la sécurité, gages de son émergence" a conclu Komi Sélom KLASSOU.

"Dieu ne change pas les hommes d'une communauté tant que ces hommes ne changent pas de comportement, ne changent pas leur mentalité. "

Pour la Présidente du Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN), la problématique n'est pas nouvelle. " Elle a connu, reconnaissons-le, une dynamique avec les travaux de la CVJR dont nous louons la qualité des contributions. A la fin de son mandat, la CVJR a reconnu la complexité du sujet.

Dans sa recommandation N°8, elle propose "l'organisation d'une large réflexion sur la question, associant personnalités politiques, juristes, sociologues, historiens, organisations de la société civile, en vue de déterminer les institutions en mesure d'assurer au Togo, une gouvernance adaptée à ses réalités ". Nous voici donc au pied du mur, pour ne pas dire au pied de la montagne, car



La table d'honneur à l'ouverture des travaux de l'atelier hier

la tâche qui nous attend est délicate, complexe et immense" a dit Awa Nana Daboya réaffirmant la mission qui a été confiée au HCRRUN. " En effet, aux termes de l'article 2 du décret précité, le HCRRUN a reçu le mandat de procéder à la mise en œuvre des recommandations et du programme de réparation élaborés par la CVJR. En tant qu'institution chargée de promouvoir la réconciliation nationale, la paix et l'unité nationale par toutes les instances et tous les acteurs de la vie nationale, le débat sur les réformes participe de ces leviers et relève incontestablement des missions du HCRRUN", a-t-elle rappelé.

Pour Awa Nana, il n'est un secret pour personne que la nécessité de réformer notre système politique est partagée par tous. Mais beaucoup de difficultés ont jalonné le processus de sa réalisation depuis la signature de l'Accord Politique Global (APG), le 20 août 2006.

" Le Rapport de la CVJR d'avril 2012, en formulant des recommandations sur les réformes politiques et institutionnelles, en a réitéré le caractère fondamental, comme vecteur de la réconciliation nationale et d'une paix sociale et politique durables".

Rappel de quelques faits

La présidente du HCRRUN a rappelé quelques faits majeurs de la longue marche des dialogues intertogolais, notamment, Togo Telecom 1 et 2. " L'échec de ces tentatives trouve son explication immédiate dans les divergences politiques. Entre la restauration pure et simple de la Constitution du 14 octobre 1992 et les volontés exprimées ici et là de l'impulsion d'un nouveau modèle, mais aussi l'anticipation ou non des incidences systémiques sur l'équilibre de notre société, beaucoup de choses ont été suggérées. Il me semble que nous avons ici l'occasion de proposer aux acteurs politiques les possibilités de déconstruire les préjugés, en commençant par solder un passé plus ou moins lointain qui pèse démesurément sur les faits, nos gestes et nos attitu-

des", a-t-elle dit.

Elle a appelé les participants à débattre, sereinement et, au-delà de la controverse, d'inciter à agir. " En refusant d'arpenter les sentiers battus, nous devrions emprunter les grands champs de la pensée et de voguer d'un sommet de montagne à l'autre. Il s'agit pour chacun de formuler des propositions nouvelles ou de réitérer les anciennes en étant capable d'en consentir les sacrifices que le Togo appelle de notre part.

Il s'agit de procéder à une recapitalisation de l'énergie qui nous anime et se produit en violence contre soi et les autres. En somme, nous sommes invités, au cours de cet Atelier, à opérer un diagnostic sérieux et actualisé de la problématique des réformes au moyen des ressources conjuguées de l'imagination, de l'expérimentation, du raisonnement et du vouloir vivre ensemble des Togolaises et Togolais" a conclu Awa Nana Daboya.

Il faut rappeler que plusieurs personnalités du monde politique et de la société civile participent à la rencontre dont des représentants des Institutions de la République, des départements ministériels, des syndicats et des chefs traditionnels.

Hier, l'un des temps forts a été la conférence inaugurale sur le concept des réformes politiques et institutionnelles présentée par le président de l'Université de Lomé, Komla Dodzi Kokoroko suivi d'une communication préliminaire portant sur "l'esprit et la lettre des réformes telles que contenues dans les Recommandations de la CVJR" (présentée par Mgr Barrigah). D'autres panels ont porté sur "Les Républiques d'hier et la République d'aujourd'hui", animé en milieu d'après-midi par N'sinto Lawson, Folly Kokou Hetcheli, Essohanam Batchana et Mme Alida Assemboni.

Cinq panels seront animés jusqu'au 15 juillet. La "synthèse" des débats sera reversée à la commission chargée des réformes qui se chargera de sa mise en œuvre.

Ali SAMBA

Zozo

KÉTAO RETROUVE SA VOCATION DE CARREFOUR COMMERCIAL



Le Président Faure Gnassingbé inaugurant le nouveau marché

Le président Faure Gnassingbé a inauguré dimanche le marché de Kéto (préfecture de la Binah 470 km de Lomé). Cette ville est un carrefour commercial qui voit affluer les commerçants du Burkina Faso, du Bénin et du Ghana.

Le site comprend 2.133 places dont 598 sous hangars. Il a été réalisé par l'Agence d'appui au développement à la base (ANADEB) pour un montant de près de 398 millions de Fcfa. M. Gnassingbé avait à ses côtés le Premier ministre, Komi Selom Klassou, et la ministre du Développement à la base, Victoire Dogbé-Tomegah.

L'ancien marché de Kéto avait été construit en 1963 grâce à l'aide de la coopération allemande. Son importance économique tient avant tout à sa situation géographique de ville frontière et de carrefour de plusieurs autres agglomérations que sont Kara, Pagouda, Sirka et Kéméri-da-Kassoua.

Le chef de l'Etat a également inauguré à Kara la Maison des jeunes. Le complexe est composé d'ateliers de formation, de salles de cours et d'équipements ludiques dont un théâtre en plein air de 2.000 places. L'investissement est de 350 millions de Fcfa. Des Maisons du même type verront bientôt le jour à Atakpamé et à Lomé.

Source : republicoftogo.com

LA PHASE PÉRI-URBAINE DU PUDC EST OFFICIELLEMENT LANCÉE À ZANGUÉRA

Améliorer de façon significative les conditions de vie des populations vivant dans les zones peu ou mal desservies à travers des infrastructures socioéconomiques de bases, réduire les inégalités sociales à travers des interventions ciblées dans les communautés, corriger le déséquilibre entre les différentes régions en matière d'infrastructures, développer et mettre en place un système de géolocalisation, telles sont les ambitions du Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC) mis en place par le gouvernement togolais en janvier dernier. Lancé officiellement le 30 juin dernier à Mandouri dans la préfecture de Kpendjal par le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, la phase péri-urbaine du PUDC a été lancée ce jeudi à Klémé Agokpanou dans le canton d'Aflao-Sagbado, par le chef du gouvernement Komi Selom Klassou.

Source : Afreepress

Zozo

**LA VIOLENCE EST
CONTRAIRE À L'ISLAM**



Valeurs de tolérance
Plusieurs milliers de fidèles ont assisté mercredi au stade de Kégué à Lomé à la prière de l'Aïd El Fitr, marquant la fin du Ramadan, en présence du Premier ministre, Komi Selom Klassou.

L'islam est une religion de paix et de tolérance, a rappelé El Hadj Assimdon Arimyaou, l'imam de la mosquée centrale de Lomé, lors de son prêche. Il a appelé ses coreligionnaires à cultiver les valeurs d'ouverture et de dialogue.

Le religieux a dénoncé les groupes extrémistes, les terroristes, les djihadistes qui tuent au nom de Allah.

'Ces actes sont contraires aux rites de l'islam', a-t-il lancé.

Source : republicoftogo.com

**'FABRE SÈME LE DOUTE
DANS LES ESPRITS'**

Les responsables togolais ont entamé lundi 5 jours de débats sur les réformes politiques. Cette information est à la une des journaux parus lundi.

Hélas, quelques partis d'opposition refusent de prendre part à ce cadre de réflexion, regrette Togo Matin. Nouvelle Opinion estime que le Cap 2015 ne doit pas rater ce rendez-vous 'historique'.

'Plus personnes ne comprend à quoi joue exactement le président de l'ANC (...) Ses faits et gestes commencent par semer le doute dans les esprits', indique Courrier de la République. Jean-Pierre Fabre a annoncé qu'il boycottait la réunion.

Le Combat du Peuple estime que la proposition de loi relative à la révision constitutionnelle élaborée par ANC-ADDI est une bonne chose. Cependant, 'La problématique de la révision constitutionnelle est devenue une sorte de bouée de sauvetage pour Fabre, un responsable politique en mal de sensation forte et qui cherche désespérément à trouver une issue honorable pour conforter sa position'.

L'activité économique est en nette progression, salue Golfe Info reprenant les informations publiées récemment par le Conseil national du crédit.

Les luttes traditionnelles en pays kabyé ont débuté samedi. Afin de ne frustrer personne Faure Gnassingbé fera le tour de toutes les localités de la préfecture de la Kozah, indique Liberté.

Source : republicoftogo.com

ECONOMIE / CONSOMMATION :

Le niveau général des prix en hausse de 1,6% en Mai 2016

SELON L'INSTITUT National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (INSEED), le niveau général des prix à la consommation a enregistré une hausse de 1,6% en Mai, contre 1,2% le mois précédent. Cette hausse est due essentiellement à la progression des prix des produits de la fonction de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+5,5%) et "dans une moindre mesure à celle des prix des produits des fonctions de consommation " Restaurants et Hôtels " (+1,9%) ; "Articles d'habillement et chaussures " (+0,5%) ; " Santé " (+0,3%) et " Biens et services divers " (+0,1%). Parallèlement les prix des produits de la fonction de consommation " Communication " (-3,4%) ; " Transports " (-1,2%) ; " Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles " (-0,6%) et " Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants " (-2,0%) ont enregistré une baisse.

La hausse observée au niveau de la fonction de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" est imputable à celle des prix des postes tels que : "Céréales non transformées" (+7,4%) ; "Sel, épices, sauces et produits alimentaires n.d.a.l" (+17,2%) ; " Légumes frais en fruits ou racine" (+13,3%) ; "Tubercules et plantain" (+15,0%) ; " Autres produits à base de tubercules et de plantain " (+24,6%) ; "Légumes frais en feuilles " (+21,6%) ; " Huiles " (+7,4%) ; " Farines, semoules et gruaux " (+20,4%) ; " Pains " (+4,5%) ; " Légumes secs et oléagineux " (+2,5%) ; " Bœuf " (+1,7%) ; " Agrumes " (+5,3%) et " Œufs " (+3,8%).

Dans le même temps, les postes " Poissons et autres produits séchés ou fumés " (-4,7%) ; " Volailles " (-3,3%) ; "Charcuterie et conserves, autres viandes et préparations à base de viande" (-9,5%) ; " Poissons frais " (-1,3%) ; " Autres produits frais de mer ou de fleuve " (-3,0%) et " Mouton-chèvre " (-2,1%) ont tiré l'indice à la baisse. Concernant la fonction de consommation " Restaurants et Hôtels " sa hausse est influencée par le poste " Restaurants, cafés et établissements similaires " (+2,0%). S'agissant de la fonction de consommation " Articles d'habillement et chaussures ", l'origine de sa hausse est à rechercher parmi les postes " Tissus d'habillement " (+1,7%) et " Chaussures enfants " (+0,9%). Quant aux fonctions de consommation " Santé " et " Biens et services divers " leur hausse est influencée respectivement par les postes " Médicaments traditionnels " (+2,0%) et " Services médicaux et dentaires " (+0,9%) et " Appareils et articles pour soins corporels " (+2,8%).

Les plus fortes hausses

Parmi les produits qui ont enregistré une hausse, on peut citer : "Tomates rondes (Pomme)" (+47,6%) ; "Maïs séché en grains crus vendu au grand bol " (+12,3%) ; " Igname " (+16,7%) ; "Piment rouge frais " (+23,4%) ; " Sel de cuisine gros cristaux " (+105,2%) ; " Plat de hokoumé + sauce poisson (1 Plat) " (+5,8%) ; " Farine de manioc (Gari) " (+43,1%) ; " Huile végétale (Nioto) " (+10,1%) ; " Riz + sauce poisson " (+5,8%) ; " Salade verte locale (Laitue) " (+38,1%) ; " Riz importé



Sel de cuisine gros grains, seconde plus forte hausse (+105,2%)

longs grains vendu au petit bol " (+5,1%) ; " Tapioca petit grain " (+36,8%) ; " Akpan " (+130,5%) ; " Gboman " (+45,8%) ; " Plat de kom + poisson frit " (+5,8%) ; " Piment vert (Gboyébessé) " (+25,0%) ; " Oignon frais rond " (+21,6%) ; " Manioc râpé (Agbélina) " (+22,2%) ; " Adémè " (+14,0%) ; " Saloumon fumé " (+7,9%) ; " Riz + sauce viande " (+5,8%) ; " Aubergine locale " (+31,5%) ; " Pain sucré artisanal sucré " (+14,8%) ; "Plat de fufu + sauce viande " (+3,1%) ; " Carottes " (+61,8%) ; " Tissus polyester " (+3,8%) ; " Huile de palme traditionnelle (Zomi) " (+3,4%) ; " Viande de bœuf avec os au kg " (+2,3%) ; " Sardinelles fumées (Adiadi) " (+1,8%) ; " Banane plantain mûre " (+9,1%) ; " Voiture particulière d'occasion bas de gamme " (+2,8%) ; " Pommes de terre " (+17,3%) ; " Arachide décortiquée crue " (+4,9%) ; "Gingembre frais " (+19,0%) ; " Haricots blancs secs " (+2,8%) ; " Manioc frais (Agbéli) " (+7,7%) ; " Cure dents " (+6,4%) ; " Citrons " (+17,1%) ; " Œuf frais de poule de race " (+3,7%) ; " Herbe Zangara pour paludisme " (+4,4%) ; " Cyclomoteur type courant " (+2,0%) ; " Cossette de manioc " (+5,0%) ; " Ananas frais " (+7,0%) ; " Piment rouge sec " (+14,3%) ; " Maïs en pâte (Mawoè) " (+3,6%) ; " Spaghetti " (+1,7%) ; " Carpe frite à l'huile rouge " (+5,5%) ; " Poisson salé fermenté (Lanhoinhoin) " (+1,8%) ; " Beurre frais en vrac " (+29,0%) ; " Choux vert " (+42,4%) ; " Bougie pour automobile " (+10,8%) ; " Pain artisanal salé " (+3,8%) ; " Réparation d'une chambre à air de cyclomoteur " (+7,0%) ; " Betterave " (+9,6%) ; " Beignet du haricot (Gawou) " (+30,6%) ; " Œuf cuit de poule de race " (+8,1%) ; "Noix de palme (Décou) " (+3,7%) ; " Viande de bœuf sans os au kg " (+0,7%) ; " Tôle ondulée " (+1,8%) ; " Poulet local vivant " (+4,0%) ; " Pomme fruit " (+3,5%) ; " Haricots rouges secs " (+1,1%) ; " Consultation d'un médecin généraliste " (+1,8) ; " Sucre raffiné en morceaux " (+1,4%) ; " Sandale pour enfants " (+2,6%) ; " Gravier " (+2,1%) ; " Riz local longs grains vendu au petit bol " (+1,4%) ; " Noix de coco sec " (+3,3%) ; " Jus de citron " (+1,5%) ; " Doèvi frit " (+1,8%) et " Bois de chauffe " (+3,7%).

Les plus fortes baisses

Quant aux produits ayant enregistré une baisse, on peut citer : " Gombos frais " (-30,9%) ; "Doèvi fumé (Anchois) " (-14,8%) ; " Manvi fumé (Hareng) " (-26,6%) ; " Appel Operateur 1 " (-37,3%) ; " Charbon de bois " (-3,7%) ; " Gas-oil ordinaire dans les stations-services administrés " (-6,3%) ; " Akpala fumé (Chinchard) " (-2,3%) ; " Essence

'SUPER' dans les stations-services administrés " (-4,5%) ; " Appel Zone 3 (Togocel vers France) " (-33,3%) ; " Appel Operateur 2 " (-33,0%) ; " Mélange 2 temps " (-4,4%) ; " Appel Zone 1 (Togocel vers Bénin) " (-42,9%) ; " Bananes douces " (-8,2%) ; "Transport inter-urbain en minibus, Lomé-Sokodé " (-10,5%) ; "Transport inter-urbain, Lomé-Kpalimé " (-9,1%) ; " Poulet congelé importé " (-4,7%) ; "Transport inter-urbain, Lomé-Kara " (-8,1%) ; " Viande de bœuf grillée (Tchitchinga) " (-32,2%) ; " Appel Heure creuse Togocel " (-7,7%) ; " Pétrole lampant à la pompe " (-4,8%) ; " Pain en baguette " (-4,0%) ; " Pétrole lampant vendu en vrac " (-1,6%) ; " Appel Heure normale Togocel " (-5,5%) ; " Chinchard frais (Akpala moumou) " (-1,1%) ; " Tchoukoutou local artisanal " (-9,0%) ; " Coq vivant local " (-7,0%) ; " Parfum " (-2,4%) ; " Feuille de haricot " (-36,1%) ; " Crabes frais (aglinvi moumou) " (-4,3%) ; " Ail frais " (-19,0%) ; " Chips " (-8,1%) ; " Mangue greffée " (-26,5%) ; " Cola fraîche " (-15,5%) ; " Appel Zone 2 (Togocel vers Ghana) " (-15,7%) ; " Doèvi séché (Anchois) " (-5,3%) ; " Haricot vert " (-23,9%) ; " Balai traditionnel à tige " (-5,6%) ; " Bière locale ordinaire " (-1,6%) ; " Concombre " (-10,1%) ; " Oranges locales " (-1,4%) ; " Pintade locale vivante " (-7,9%) ; " Balais à brindilles de palmier " (-6,7%) ; " Pâte d'arachide " (-12,0%) ; " Botokoin " (-6,7%) ; " Essence super de rue " (-0,8%) ; " Viande fraîche de chèvre au kg " (-2,4%) ; " Poulet vivant de chair " (-2,0%) ; " Croissant sans beurre " (-6,8%) ; " Ablo " (-1,8%) ; " Essence mlangé de rue " (-0,8%) ; " Ailes de poulet congelé " (-0,6%) ; " Radio portable (SONY) " (-1,9%) ; " Piment rouge sec en poudre " (-3,2%) et " Viande fraîche de mouton au kg " (-2,4%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a connu une baisse de 0,1% contre une hausse de 0,04% le mois précédent. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice "hors énergie, hors produits frais") a progressé de 0,7%.

Le niveau des prix des produits frais a enregistré une hausse de 6,1%, celui des produits énergétiques a diminué de 2,3%. Au regard de la provenance, les prix des produits locaux et importés ont connu une hausse respective de 2,2 et de 0,4%. Du point de vue de la classification sectorielle, les prix des produits des secteurs primaire et secondaire ont augmenté respectivement de 8,5% et 1,2% alors que les produits du secteur tertiaire ont diminué de 0,9%. Pour ce qui est de la durabilité, on note une hausse de 3,1% des prix des produits non durables et de 0,3% des

prix des produits semi durables.

EVOLUTION TRIMESTRIELLE

Le niveau des prix du mois de mai 2016, comparé à celui du mois de février 2016 (évolution trimestrielle) a connu une hausse de 2,1% sous l'influence de la hausse des prix des produits des fonctions de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées " (+7,8%) ; " Restaurants et Hôtels " (+2,0%) et " Articles d'habillement et chaussures " (+3,3%). Par contre, les prix des produits des fonctions de consommation " Transports " (-3,0%) ; " Communication " (-3,4%) ; " Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles " (-0,9%) ; " Biens et services " (-1,3%) et " Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants " (-2,8%) ont enregistré une baisse. S'agissant des nomenclatures et suivant l'état, cette progression est expliquée par la hausse des prix des produits frais (+9,1%) pendant que les produits de l'énergie ont diminué de 5,1%.

Pour ce qui est des secteurs de production, cette variation trimestrielle est surtout influencée par la hausse des prix des produits du secteur primaire (+17,4%) suivi de très loin par le secteur secondaire (+0,5%). Suivant la durabilité, cette hausse est l'action conjuguée des prix des produits non durables (+3,8%) et des produits semi durables (+2,9%). Concernant la provenance, l'augmentation de l'indice est marquée par la hausse des prix des produits locaux (+3,0%).

Evolution annuelle

Par rapport à mai 2015 (glissement annuel), le niveau général des prix a connu une progression de 2,4% due essentiellement à la hausse des prix des produits des fonctions "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées " (+8,2%) ; " Restaurants et Hôtels " (+3,4%) ; " Articles d'habillement et chaussures " (+3,4%) ; " Biens et services " (+0,5%) ; " Santé " (+0,6%) et " Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants " (+1,7%). Cependant, les fonctions de consommation " Transports " (-5,0%) ; " Communication " (-3,3%) et " Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles " (-0,5%) ont connu une baisse. En ce qui concerne les nomenclatures secondaires, cette hausse est à mettre à l'actif des prix des produits frais (+11,0%) et des produits hors énergie hors produits frais (+1,7%). Dans le même temps, les prix des produits de l'énergie ont diminué de 7,5%. Au regard de la provenance, ce niveau s'explique par la hausse des prix des produits locaux (+4,6%). Par contre, les prix des produits importés ont connu une baisse de 1,2%. Quant à la durabilité, les prix des produits non durables et semi durables ont enregistré respectivement une hausse de 4,6% et 3,1%.

Pour ce qui est des secteurs de production, la hausse du niveau général dépend essentiellement de l'évolution des prix des produits du secteur primaire (+15,5%) et de celle des prix des produits du secteur secondaire (+1,6%). Le taux d'inflation calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois, s'est établi à 2,0% en mai 2016 contre 1,9% en avril 2016. En avril 2016, ce taux d'inflation était de 1,1% dans la zone UEMOA.

POLITIQUE/ADMINISTRATION/KLOTO :

Du désir de salir l'image et le travail entamé par le nouveau Préfet Bertin Koku ASSAN

DANS UNE correspondance en date du 20 juin 2016 adressée au nouveau Préfet de Kpalimé, Monsieur Bertin Koku ASSAN avec pour objet " Recours de doléances ", l'Association des Femmes Musulmanes pour le Développement Social de la dame Hawa ISHAK accusait le Préfet " d'ethnocentriste, de xénophobe, de sexiste, de radicalisme en conviction religieuse, de menace de jouissance, de despotisme, d'abus de pouvoir ".

Toutes ces insultes sont les résultantes de la descente sur le terrain à Agoekondzi du Préfet Bertin Koku ASSAN accompagné du CB de la Gendarmerie et du Commissaire de Police le 20 Mars 2016, juste pour faire respecter une injonction en date du 13 Janvier 2016 de la Présidente de la délégation spéciale de la Commune de Kpalimé, Mme A.E. AGBEDZI.

En effet, dans une correspondance du 13 janvier 2016 adressée à Monsieur NOURIDINE, la Présidente de la délégation spéciale de la Commune de Kpalimé, Mme A.E. AGBEDZI faisait le constat comme quoi, le Sieur NOURIDINE construisait une Mosquée dans l'une de ses maisons à Avopodissimé, une situation contraire aux lois en vigueur, selon la Présidente de la Délégation de la Commune de Kpalimé, notamment " l'autorisation municipale pour les confessions religieuses et le décret N°67-228 du 24 Octobre 1967 relatif à l'autorisation de permis de construire dans les agglomérations au Togo ".

Ainsi donc par cette injonction N°09/2016/CKP-SG du 13 janvier 2016, la Présidente de la délégation spéciale de la Commune de Kpalimé, Mme A.E. AGBEDZI priait Monsieur NOURIDINE " de bien vouloir cesser les travaux sur le chantier " avec ampliations au Préfet de Kloto, à l'intéressé et aux archives.

Rappelons ici qu'à la date de cette injonction, le Préfet de Kloto à qui l'ampliation a été faite, était Monsieur APEDO que l'actuel Préfet ASSAN a remplacé au mois de Février 2016 et aussi que le Commissaire de Police qui avait suivi une partie du dossier était le prédécesseur de l'actuel notamment Monsieur KADANGHA.

Ayant donc eu connaissance de cette injonction de cessation des travaux, et malgré cela de la reprise des travaux en totale violation d'une décision administrative encore en vigueur, le Préfet actuel de Kloto Monsieur ASSAN s'était déplacé le dimanche 20 Mars 2016 sur le Chantier accompagné sur sa sollicitation du CB de la Gendarmerie et du Commissaire de Police pour faire entendre raison à ceux qui ont repris les travaux, de respecter pour le moment



l'injonction de cessation des travaux avec la promesse de mieux s'imprégner de la question et de s'impliquer rapidement pour une solution durable.

Et c'est justement cette descente sur le terrain du Préfet qui lui vaut aujourd'hui toutes les missives, les accusations de toute nature, les lettres de dénigrement et les campagnes de diffamation. On accuse allègrement le Préfet de vouloir " bloquer l'émancipation des Femmes Musulmanes et non celle des congrégations " et de " protéger les Intérêts d'une ONG " ensemble avec " le Maire, le Commissaire, le CB de la Gendarmerie et la chefferie traditionnelle " comme l'affirme la lettre de l'Association des Femmes Musulmanes pour le Développement Social de la dame Hawa ISHAK qui n'est autre que la femme du sieur NOURIDINE.

Précisons que la dame Hawa ISHAK dans sa lettre au Préfet du 20 juin 2016 indexait l'ONG CITAPA de Malam YOLO.

Une ONG qui se retrouve comme par enchantement dans la gueule d'une certaine classe " de ressortissants de Tové " qui dans une correspondance du 21 juin 2016, soit 24 heures après la lettre de la dame Hawa ISHAK au

Préfet ASSAN, adressait au Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales avec comme objet " Doléances urgentes ".

Dans leur lettre, " les Ressortissants de Tové " estimaient avoir présenté des " doléances sur certains comportements indigènes des Autorités hautement corrompues par le Président de l'ONG dénommée " IBN TAIMIYAH POUR LA PREDICTION AL IFTA (CITAPA) Malam YOLO, ce dernier, qui grâce aux appuis du Préfet de Kloto, du Maire de la Ville de Kpalimé, du Commissaire, du CB et de la Chefferie traditionnelle illégitime de Kpalimé, piétine nous les légitimes Autochtones de Kpalimé et ses frères musulmans, se transforme à un véritable " GOUVERNEUR " de Kloto.

Ces Autorités (l'Ex Préfet APEDO agissant au nom du Gouvernement Togolais, un certain AMEFIA originaire de Kpélé agissant au nom de la Chefferie traditionnelle, Mr AKPALU et le Commissaire KADANGA agissant au nom du Gouvernement togolais également) qui ont fait agenouillé notre sous-chef cantonal Tsamiga EWLE et notre Fils

Dr R. K. LOVI pour demander pardon à Malam YOLO d'avoir défendu leur droit sur le terrain de nous, populations de Tové et qu'ils ont d'une manière ou d'une autre donné à Malam YOLO un étranger pour construire son Centre Islamique ". Plus loin dans leur missive, " les Ressortissants de Tové " estiment que " cet acte posé par les Autorités est une injustice, une humiliation inadmissible, infligé à nous Chefs de Tové, à nous les Cadres, à nous les jeunes et à nos populations toutes entières qui ne cessent d'être en courroux voire vindicative jusqu'ici. "

Rappelons que l'actuel préfet qu'on accuse de tous les maux n'a pris fonction qu'en février dernier soit 4 mois de cela, alors que cette affaire était gérée par son prédécesseur Monsieur APEDO dont référence fut faite dans la missive des " Ressortissants de Tové ". Un désir de salir l'image et le travail entamé par le nouveau Préfet Bertin Koku ASSAN ensemble avec d'autres responsables collaborateurs que le CB de la Gendarmerie et le Commissaire de Police.

Dans la foulée, nous apprenons qu'un Avocat aurait écrit au Préfet à la demande d'une partie intégrante au problème. Pour l'instant, nous faisons économie de l'exploitation de la correspondance de l'Avocat et espérons que toutes les parties concernées par ce problème sauront faire preuve d'humilité et de disponibilité.

A suivre...
La Rédaction

Hommages aux cinq Casques bleus de la MINUSMA tombés au Mali :

FAURE GNASSINGBÉ : "Je suis fier de vous"

LE PRÉSIDENT Faure Gnassingbé a rendu hommage vendredi aux cinq Casques bleus togolais de la Minusma tués fin mai au Mali lors du passage de leur véhicule sur une mine.

Les victimes sont l'adjudant Tchadabalo Pamassi, le sergent Landja Mozoboyo, le sergent Bamazi Alafiah et les soldats Tchédéré Kpanté et Akoto Komlan Segnon.

"Je suis fier de vous, je suis fier de l'image que vous renvoyez de notre cher pays. Je suis aussi conscient de la souffrance de vos familles et de vos proches en ces moments si douloureux et les assure de ma profonde affliction et de mon soutien total", a déclaré le chef de l'Etat.

Les militaires ont été faits Chevaliers de l'Ordre du Mono à titre posthume.



Faure Gnassingbé lors de la cérémonie d'hommage

Faure Gnassingbé a indiqué que ce tragique événement ne remettrait pas en cause la détermination du Togo et des Forces armées togolaises, à garantir la sécurité et la paix aussi bien à l'intérieur de ses frontières et dans les pays en proie à l'instabilité.

Le Togo a été le premier pays africain à envoyer dès janvier 2013 des troupes au Mali pour tenter de contenir l'avancée jihadiste.

En 2015, cinq soldats togolais des contingents de l'ONU au Mali et en Côte d'Ivoire avaient été tués.

Source : republicoftogo.com

Zozo

LA SAISON DES EVALA



Les Evala, ces fameuses luttes traditionnelles en pays Kabyé, débutent ce samedi dans la préfecture de la Kozah.

Elles sont l'occasion pour les jeunes 'Evalou' de se distinguer par leur force, leur endurance et l'élégance de leur danse. Cette cérémonie rituelle se prépare dans la famille dès le mois de Janvier. Elle permet aux jeunes de 18 ans de passer de l'adolescence à la classe des adultes. Ce qui lui confère un statut social avec ses droits et ses obligations

Les Evala constituent un rite initiatique, mais c'est aussi l'occasion d'événements culturels et ludiques avec des concerts, la participation de groupes folkloriques et des défilés de mode.

Le Togo comprend une quarantaine d'ethnies dont les Kabyè de la Kozah, d'extraordinaires paysans, vivant au Nord-Est à près de 430 kilomètres au nord de Lomé. D'une superficie de 1 075 km2, la Préfecture de la Kozah, chef lieu de la région de la Kara, compte avec la ville de Kara, approximativement 225 259 habitants.

Source : republicoftogo.com

L'ARTISAN DU TOGO MODERNE



La nouvelle statue en hommage à Gnassingbé Eyadema Une statue représentant le président Gnassingbé Eyadema vient d'être inaugurée sur l'esplanade du Palais des congrès de Kara (Nord du Togo). Le monument comprend également deux grands bassins illuminés la nuit.

Le leader togolais a dirigé le pays de 1967 à 2005, année de sa disparition. Nul ne peut nier que le Togo moderne doit beaucoup à cet homme politique. Il a donné à son pays des structures d'Etat solides qui ont résisté aux tempêtes. Il suffit pour s'en convaincre d'observer les nombreux conflits qui ont déstabilisé plusieurs pays depuis plusieurs décennies. Le Togo est demeuré à l'abri des violences, de l'instabilité, des rivalités ethniques et religieuses.

Source : republicoftogo.com

LE JOURNALISME D'INVESTIGATION RELANCÉ AU TOGO À TRAVERS UN ATELIER SPÉCIAL

Une trentaine de journalistes de la télévision, de la radio, de la presse écrite et de la presse en ligne des organes publics et privés ont démarré ce lundi à Lomé une formation sur le journalisme d'investigation.

Organisée par l'Ambassade des Etats-Unis au Togo, cette session de formation qui court jusqu'au 15 juillet prochain, va conduire à la maîtrise par les participants, de l'investigation et ses techniques, l'approche comparative de la Loi sur la liberté d'accès à l'information et à la documentation votée en 2015 au Togo, le traitement des sources d'information, le data journalisme, etc.

Source : © Afreepress p

ZOZO

**DÉVELOPPEMENT LOCAL :
AKPOSSO ET AKÉBOU S'OR-
GANISENT AU SEIN DU MVTA**



Face au constat que les ressources de leur terroir sont sous-exploitées, voire bradées et que les populations à la base sont désintéressées, les peuples Akposso (Wawa et Amou) et Akébou ne comptent pas rester les bras croisés. Depuis le 6 mars dernier, ils ont mis sur pied le Mouvement pour la revalorisation du terroir Akposso et Akébou (MVTA).

Conduit par un bureau exécutif de 23 membres et présidé par Beausoleil Obéku, ce mouvement a lancé ses activités ce samedi à Lomé au cours d'une cérémonie à laquelle ont pris part des centaines de filles et de fils de ces trois (3) localités, a constaté l'Agence de presse Afreepress.

Pour les tenants de cette association, elle vient pallier un manque de structure pouvant fédérer les énergies, les idées et les actions entreprises dans les préfectures d'Akébou, d'Amou et de Wawa afin, ont-ils souligné, " d'œuvrer efficacement pour un élan du développement de ces localités ". Pour relever le défi du mieux-être des populations à la base et le développement des localités prises en compte par ce " cadre de planification endogène de développement ", le nouveau mouvement va embrasser plusieurs domaines, notamment l'agriculture, le commerce, l'éducation, la formation professionnelle, le social, la santé publique, l'environnement, la jeunesse, la culture et le sport.

" Le MVTA entend contribuer tout particulièrement et efficacement à la relance de la filière café cacao pour l'augmentation de leur production en quantité et en qualité, gage de revenus importants pour les paysans et pour toute la région, ce qui entrainera à coup sûr l'amélioration du pouvoir d'achat des populations locales, lequel pouvoir d'achat est un socle du développement ", a laissé entendre M. Obéku.

C'est à juste titre que le logo choisi par le mouvement est un cacaoyer sur lequel il y a des fruits mûrs de cacao au milieu de deux (2) branches qui portent aussi des fruits mûrs de cacao, le tout contenu dans un cercle de couleur café autour duquel gravite la définition du sigle MVTA.

Sont visées à travers les multiples actions que compte mettre en œuvre MVTA, la lutte contre la pauvreté, contre l'exode rural, la promotion de la jeunesse et de l'autosuffisance et la sécurité alimentaire.

MVTA ne va pas rester en marge du processus de décentralisation en cours. Il compte jouer son rôle auprès des populations à la base à travers la sensibilisation.

Un clin d'œil a été fait aux autorités politiques togolaises, en l'occurrence le chef de l'Etat, pour les actions de développement faites dans les trois (3) préfectures ces cinq (5) dernières années.

Source : © Afreepress

SANTÉ/ VIH SIDA :

2ème cocktail de mobilisation de fonds pour la prise en charge des OEV

L'ONG *Espoir Vie-Togo (EVT)* et ses partenaires ont organisé ce samedi dans un grand hôtel de Lomé, une soirée de bienfaisance au profit des enfants orphelins vulnérables (OEV), " une rencontre dénommée " cocktail informatif et de mobilisation de fonds.

Deuxième du genre, cette cérémonie a réuni plusieurs personnalités intervenant de par les structures qu'elles dirigent, à la prise en charge de cette enfance en souffrance par la cause du VIH/Sida.

Ont répondu présents, les premiers responsables de l'ONG organisatrice, notamment le président du Conseil d'administration, David Djadja-Avonnyo, le Directeur national, Dr Ephrem Mensah, l'Ex-Directrice régionale de l'ONUSIDA Afrique de l'Ouest et du Centre, Dr Bekele Meskerem Grunitzky, le Représentant du

Directeur du Bureau régional de l'Organisation internationale de la francophonie pour l'Afrique de l'Ouest (BRAO/OIF), Issa Bongo, le Coordonnateur national du Conseil national de lutte contre le sida (CNLS), Pr

Vincent Pitché et le Directeur Pays ONUSIDA, Dr Christian Mouala.

" C'est surtout la prise en charge au niveau social qui est concernée parce que le gouvernement a fait beaucoup d'efforts surtout du côté de la prise en charge médicale en termes de la mise à disposition des médicaments antirétroviraux, et la prise en charge contre les infections opportunistes ", a clarifié Dr Ephrem Mensah.

Au niveau social, selon lui, il y a un besoin urgent pour aider les OEV à grandir dans de bonnes conditions, à travers une prise en charge efficace, fruit de la mobili-



sation des ressources pour aider ces enfants en termes d'accompagnement sur le plan éducationnel, nutritionnel, de formation professionnelle et au niveau même de leur épanouissement.

Allant dans le même sens que son prédécesseur, le Président du Conseil d'administration de l'EVT, David Djadja-Avonnyo, a trouvé que la situation des Orphelins et enfants vulnérables (OEV) pour cause du VIH interpelle tout le monde

Il a par ailleurs témoigné sa gratitude à tous les partenaires et en particulier *Espoir Vie Togo France* qui par son action au Togo, a permis de parrainer 129 enfants par des associations françaises.

" Nous venons compléter les actions que mène le gouvernement à tous les autres points. Nous avons à peu près au niveau national, 23.000 OEV qui sont pris en charge, dont 3.500 enfants infectés. Le CNLS soutient l'ONG EVT pour mobiliser des ressources et parrainer ces enfants sur le plan scolaire pour qu'ils puissent avoir accès à l'école, sur le plan professionnel pour que ceux qui sont grands puissent être suivis pour faire un métier ", a laissé entendre Pr Vincent Pitché.

Pour joindre l'acte à la parole, l'OIF a apporté 30 kits scolaires d'une valeur de 300.000 francs CFA qui permettront à 30 orphelins d'avoir le matériel scolaire requis pour l'année scolaire 2016-2017.

Cette organisation va aussi parrainer sur le plan scolaire cinq (5) enfants, pour un montant de 607.500 francs CFA. Créée par des personnes vivant avec le VIH, *Espoir Vie-Togo* est une ONG de prise en charge globale des personnes vivant avec le VIH, surtout dans le cadre communautaire.

Source : @Afreepress

CADERDT : Rapport CPIA 2014 publié et le lancement de l'élaboration du rapport 2015

SOUTENU PAR la Banque mondiale, le CPIA constitue une évaluation conjointe, concertée et transparente des politiques des politiques et institutions du pays, impliquant les structures techniques nationales, le secteur privé et des organisations de la société civile. Ces résultats permettent d'apprécier les progrès accomplis et servent de base pour argumenter le plaidoyer en faveur du renforcement des capacités nécessaires pour promouvoir un développement socioéconomique durable.

Le Togo a connu des avancées notables en matière d'intégration régionale et internationale. Les politiques de développement définies par le pays répondent aux exigences des cadres fondamentaux de développement et de lutte contre la pauvreté. On note également des améliorations dans le processus de modernisation de l'administration publique, les réformes du secteur judiciaire et du dialogue social. Une mobilisation autour des enjeux actuels, notamment les questions de préservation de l'environnement, du changement climatique et du cadre de vie des populations est constatée.

Néanmoins, des efforts doivent encore être faits en matière de question sociale. Les actions futures devront se focaliser davantage autour des renforcements de capacités techniques dans la gestion et la planification des activités mais aussi le suivi évaluation des projets et programmes.

Telles sont les grandes lignes du rapport 2014 de l'auto-évaluation des politiques publiques et des institutions ou Country Policy and Institutions Assessment (CPIA 2014) publié mardi 28 juin à Lomé



Mme Odilia Birénam Gnassingbé, Directrice exécutive par intérim du CADERT

par le Centre autonome d'études et de renforcement de capacités pour le développement du Togo (DADERDT).

Selon la Directrice exécutive par intérim du CADERT, Mme Odilia Birénam Gnassingbé, " la corruption est un fléau qui gangrène le développement de notre pays dans la mesure où elle assèche les recettes financières et prive et l'Etat et le gouvernement des pour une meilleure mise en œuvre des politiques nationales de développement. Aujourd'hui, des actions sont menées dans le domaine de la corruption, le gouvernement signe des textes juridiques internationaux, notamment les conventions en matière de lutte contre la corruption, des programmes de renforcement de capacités techniques sont développés à l'endroit des acteurs de développement dans ce domaine. Tout cela est bien, mais il faut un b a bas pour lutter efficacement contre la corruption, c'est le changement de

mentalités qui passe par l'éducation à la base ", a-t-elle déclaré.

Ce rapport adressé aux décideurs, a donné lieu à un panel de haut niveau placé sous le thème " les efforts du gouvernement en matière de lutte contre la corruption dans le secteur public : les prisons, la police et le corps judiciaire " qui été conduit par le ministre Baba.

Dodo ABALO



La Première Agence de Presse Privée au Togo

www.savoirnews.net, l'INFO en Continu 24/24H

Tél (228) : 90 04 19 64 / 99 35 29 23/ 91 45 34 50

E-mail : savoir.news@yahoo.fr / info@savoirnews.net

LE PHENOMENE DE CORRUPTION : PARLONS-EN

LA CORRUPTION qui autrefois était un sujet tabou, est aujourd'hui objet d'une attention particulière. En effet, ce phénomène est au cœur des débats aussi bien au niveau des instances nationales que sur le plan international. Qu'il s'agisse de trafic d'influence, de népotisme, du favoritisme, du clientélisme, de pot-de-vin, de dessous-de-table, de détournement de fonds, d'extorsion, de collusion, d'entraves à la justice... La corruption apparaît comme un fléau planétaire multiforme aux effets dévastateurs sur plusieurs plans, notamment économique, social, administratif, politique.

Pour bien appréhender le phénomène de corruption, il est d'abord important de passer en revue quelques définitions, ensuite recenser ses diverses opportunités/manifestations et ses conséquences.

I- Essai de définitions

Étymologiquement, le concept de corruption vient du verbe corrompre, du latin " corrumpere ", brisé complètement, détérioré physiquement ou moralement ". La notion de corruption paraît parfois insaisissable à cause de ses multiples facettes. Le caractère multiforme de la corruption se révèle à travers la pluralité de ses définitions.

Le Groupe Multidisciplinaire sur la Corruption (GMC) du Conseil de l'Europe insiste sur la difficulté de cerner avec exactitude les bornes légales du phénomène mais rappelle que sa nature relève de l'abus de pouvoir ou de l'improbité dans la prise de décision. Elle l'a défini comme " une rétribution illicite ou tout autre comportement à l'égard des personnes investies de responsabilités dans le secteur public ou le secteur privé, qui contrevient aux devoirs qu'elles ont en vertu de leur statut d'agent d'État, d'employé du secteur privé, d'agent indépendant ou d'un autre rapport de cette nature et qui vise à procurer des avantages indus de quelque nature qu'ils soient, pour eux-mêmes ou pour un tiers ".

Selon Transparency International : " la corruption résulte du comportement de la part d'agents du secteur public, qu'il s'agisse de politiciens ou de fonctionnaires, qui s'enrichissent, eux ou leurs proches, de façon illicite, à travers l'abus des pouvoirs publics qui leurs sont confiés ".

La Banque mondiale la définit comme le fait d'" utiliser sa position de responsable d'un service public à son bénéfice personnel ".

Pour l'Institut international de planification de l'éducation de l'UNESCO elle est " une utilisation systématique d'une charge publique pour un avantage privé, qui a un

Impact significatif sur la disponibilité et la qualité des biens et services éducatifs et, en conséquence, sur l'accès, la qualité ou l'équité de l'éducation ".

Au Togo, selon l'article 594 de la loi portant nouveau Code Pénal, " Constitue une corruption des agents publics nationaux, le fait par :

- toute personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public ou investie d'un mandat électif public ou tout agent de l'Etat de solliciter ou d'agréer, sans droit, directement ou indirectement, des offres, des promesses, des dons, des présents ou des avantages quelconques pour lui-même, pour autrui ou une entité afin d'accomplir ou de s'abstenir d'accomplir un acte de sa fonction, de sa mission ou de son mandat;

- tout magistrat, juré ou toute autre personne siégeant dans une formation juridictionnelle, tout fonctionnaire au greffe d'une juridiction, tout arbitre ou tout expert nommé soit par une juridiction, soit par les parties ou

toute personne chargée par l'autorité judiciaire d'une mission de conciliation ou de médiation, de solliciter ou d'agréer, sans droit, à tout moment, directement ou indirectement, des offres, des promesses, des dons, des présents ou des avantages quelconques, pour lui-même ou pour autrui ou une entité pour l'accomplissement ou l'abstention d'un acte de sa fonction;

- toute personne de proposer à tout moment des offres, des promesses, des dons, des présents ou des avantages quelconques, pour elle-même, pour autrui ou une entité afin d'obtenir d'une des personnes citées aux points 1 et 2 ci-dessus, l'accomplissement ou l'abstention d'un acte de sa fonction, ou de céder aux sollicitations de ces personnes. "

La notion de corruption semble évoluer avec la société et ne se satisfait pas d'une définition rigoureuse ; cependant, quelques similitudes apparaissent dans toutes les acceptions. Ainsi, de manière générale, nous pouvons définir la corruption comme : l'usage abusif d'un pouvoir reçu par délégation, à des fins privées.

II- Les manifestations/opportunités de la corruption

Nous partons du principe que la corruption n'est pas forcément liée à un intérêt pécuniaire, elle peut revêtir diverses formes. La corruption se manifeste dans plusieurs secteurs d'une nation, nous pouvons citer à titre indicatif :

- connivence des agents avec les contribuables/usagers dans les fausses déclarations douanières et fiscales (sous-évaluation, sous déclaration, fausses dénomination des marchandises importées, glissement tarifaire, etc.) contre une somme d'argent ;

- connivence des agents avec les contribuables dans l'évasion fiscale (dissimulation de la base taxable, surévaluation des charges, minoration du chiffre d'affaires, etc.) contre une somme d'argent ;

- raquettes ou extorques par des douaniers des déclarants/transitaires de sommes d'argent à chaque point de passage alors qu'ils ont payé les droits et taxes en bonne due forme ;

- trafic d'influence (les élites utilisent leur position pour obtenir des privilèges, passent outre le droit, les procédures ou refusent de se soumettre aux obligations légales ou réglementaires) ;

- harcèlement ouvert ou insidieux des usagers/contribuables ;

- favoritisme, copinage, clientélisme, népotisme (des traitements de faveur accordés aux amis, parents et relations) ;

- détournement des recettes fiscales encaissées ;

- carnets des reçus parallèles ;

- falsification des documents ;

- Favoritisme dans le processus de recrutement des agents ;

- Manipulation du processus de passation des Marchés publics ;

- infiltration non autorisée du système Informatique.

III- Conséquences de la corruption

Selon la déclaration d'ARUSHA (révisée), les effets négatifs de la corruption se présentent comme suit :

- diminution de la sécurité nationale et de protection de la communauté,

- fraude fiscale et déperdition de recettes,

- déclin des investissements étrangers,

- surcroît des dépenses dont le coût est à la charge de la communauté,

- persistance d'obstacles aux échanges internationaux

et à la croissance économique,

- moindre confiance des usagers envers les institutions publiques,

- diminution du niveau de confiance et de coopération entre les administrations et les autres organismes publics,

- amoindrissement du niveau de respect volontaire des lois et règlements,

- affaiblissement de l'esprit du corps et du moral du personnel.

Le phénomène de corruption apparaît ainsi donc comme une gangrène qui ronge la société toute entière. Ses conséquences sont multiples et l'on ne saurait les énumérer de manière exhaustive.

Sur le plan économique :

La corruption favorise l'évasion des recettes fiscales et douanières et une mauvaise allocation des ressources nationales et internationales ; favorise la fuite des capitaux ; augmente les coûts administratifs en accroissant les coûts informels dans les coûts de transactions ; pousse à négliger un travail de qualité, par la recherche incessante de pots-de-vin ; introduit et protège des monopoles inefficients entravant la libre concurrence ; elle décourage les investissements étrangers.

Sur le plan social :

Elle accentue l'instabilité et la destruction des systèmes de légitimation et d'intégration nationale ; réduit le sens moral, civique et développe l'incivisme ; précarise davantage la situation des personnes les plus vulnérables.

Sur le plan institutionnel :

Elle érode la mission de contrôle de l'action gouvernementale par le parlement et provoque l'instabilité des institutions ; elle développe le clientélisme et les systèmes de faveurs en permettant l'achat direct ou indirect des votes ; discrédite les partis politiques et renforce le développement des mouvements populistes ; est une des premières causes des violations des droits de l'homme et accentue l'impunité ; développe le blanchiment ; développe le trafic de drogue ; développe le terrorisme ; accroît la criminalité.

Au niveau de l'administration publique :

Elle réduit l'efficacité de l'administration publique et partant, de l'action gouvernementale ; freine l'application des mesures de bonne gouvernance des institutions nationales ; augmente les coûts des services publics les rendant inaccessibles aux plus vulnérables ; est source de tracasseries administratives et favorise les pénuries pour créer de nouvelles opportunités illicites.

L'Office Togolais des Recettes, conscient du danger que représente la corruption pour la collecte des recettes au profit de l'Etat, a fait de la lutte contre la corruption, son fer de lance et notre leitmotiv est " Tolérance zéro à la corruption ". Il exhorte et encourage ainsi le public à dénoncer la corruption à travers le numéro vert 8280 ;

l'adresse mail anticorruption@otr.tg, ou directement à nos bureaux sis au 41, rue des impôts - BP 20823 - Tél : 22 53 14 00.

Dans notre prochain numéro, nous vous présenterons : les instruments mis en place par l'Office Togolais des Recettes pour combattre la corruption en son sein.

MouhamedNour-Dine ASSINDOH,

Directeur Anti-Corruption, p.i.

Contact : Tel : +228 91 74 14 55

E-mail : anticorruption@otr.tg



Nuptia

Evenement-ciel

Organisation de voyage de nocces

Reportage photo/vidéo **Listes de mariage**

Traiteur Dragées **Cadeaux**

Diners d'affaires

Célébration des naissances

Gala

Petit déjeuner d'affaires

Cocktails

Wedding cake

Fleurs à gogo

Bouquets à domicile

Fêtes à thème

Soirées VIP

Enterrement de vie de jeune fille / garçon

Location de voitures

Mise en beauté
Soins esthétiques



Ne pas jeter sur la voie publique : Nuptia Evenement Ciel.

*Soufflez...
on s'en occupe !*

France:
(+33) 06 23 24 61 30
Togo:
(+228) 90 19 50 80
(+228) 90 20 05 40